



# CONTRAT D'ABONNEMENT – EAU

SYNDICAT DE GESTION  
DES EAUX DU VELAY

04 71 02 12 13

[www.sgev.fr](http://www.sgev.fr)

## Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

SIRET : 254 300 916 00023

Urgence 24h/24: 06 08 05 14 98

Courriel: [secretariat@sgev.fr](mailto:secretariat@sgev.fr)

Date d'arrivée :  /  /

Branchemet :  neuf

existant

Compteur n° :

Index :  m<sup>3</sup>

### ● Entre : Le Syndicat des Eaux du Velay

### ● Et : Personne morale autre que particulier (ex : SCI, sté, asso, copro, etc...)

Dénomination :  Raison sociale :

SIRET :  /  /  /  Tel. :

Représentée par : Nom :  Prénom :

Tel :  Courriel :

### ● Ou: Personne physique / particulier

#### Abonné principal :

Nom :  Prénom :

Lieu et département de naissance :  Date de naissance :  /  /

Tél. :  Courriel :

#### Abonné solidaire (le cas échéant):

Nom :  Prénom :

Lieu et département de naissance :  Date de naissance :  /  /

Tél. :  Courriel :

Agissant en qualité de :  Propriétaire  Locataire  Syndic  autre :

Si locataire ► Identité du propriétaire :  Tél. :

Adresse :  Courriel :

### ● Il est convenu que :

Un contrat d'abonnement au service de distribution de l'eau potable du SGEV est souscrit par l'abonné, dans les conditions suivantes, pour l'alimentation en eau potable de la concession sise :

Adresse :

N° appartement:  Étage :  CP :  Commune :

Cet abonnement est destiné aux besoins :

Habitation principal  Habitation secondaire  Commerciaux/industriels  Exploitation agricole  Jardin

### ● Le bien :

- Est raccordé à l'assainissement collectif  Dispose d'un système d'assainissement non collectif  
 Non soumis à l'assainissement (Compteurs général avec individualisation, jardins, agricole, etc.)

### ● Adresse de facturation (si différente) :

Nom :  Bâtiment :  N° appartement :  Etage :

Adresse :  CP :  Commune :

### ● Pièces à fournir obligatoirement:

- **Pour les particuliers :** Copie de pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, titre de séjour, ...)
- **Pour les personnes morales :** Extrait du Kbis à jour (pour les sociétés).
- **Si l'abonné souhaite adhérer au prélèvement en 4 fois,** merci de joindre un relevé d'identité bancaire complet et le formulaire SEPA ci-joint daté et signé.

### ● Obligations de l'abonné:

#### ■ Déclare avoir pris connaissance :

- Du règlement général du service des eaux, faisant partie intégrante du contrat d'abonnement et en accepter toutes les conditions, charges et obligations (disponible sur simple demande par mail ou courrier).
- Des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat. Ces tarifs sont révisés annuellement.

#### ■ Demande que lui soit accordé un abonnement pour l'utilisation de l'eau potable desservie par le réseau public dont il reconnaît la nécessité d'une consommation sobre et respectueuse de l'environnement.

#### ■ Dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature du présent contrat : à utiliser si vous souhaitez vous rétracter. La demande de rétractation doit être transmise sur papier ou courriel au **Service des Eaux** avant le début d'exécution du contrat. Le formulaire est disponible sur demande au **Service des Eaux**.

#### A cocher par l'abonné :

Demande expressément l'exécution anticipée du service à partir de la date d'abonnement définie ci-dessus, soit avant l'expiration du délai de 14 jours. En cas de rétractation avant ce délai, s'engage à verser un montant correspondant au service fourni jusqu'à la date de sa décision, proportionnel aux tarifs en vigueur, conformément à la loi de consommation du 17 mars 2014.

Accepte que la validation du contrat a valeur de « commande avec obligation de paiement » aux moyens de : TIP, Chèque Bancaire, Prélèvement automatique à échéance sur un compte bancaire, Virement Bancaire ou en Espèces et Carte Bancaire à la Trésorerie du Puy en Velay (Possibilité de paiement en 4 fois)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Syndicat de Gestion des Eaux du Velay pour la gestion des abonnements en eau potable et la facturation. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le Syndicat de Gestion des Eaux du Velay.

En cas de litige vous pouvez saisir le médiateur de l'eau pour rechercher une solution de règlement à l'amiable à [www.mediation-eau.fr](http://www.mediation-eau.fr) ou par courrier à  
Médiation de l'eau - BP40463

Fait à  le  /  /

Lu et approuvé (signature de l'**abonné/payeur**)

Lu et approuvé (signature de l'**abonné solidaire**)

Fait à  le  /  /

Lu et approuvé

(signature du **Président du SGEV**)